

**DECISION N°DC 49/25****Attribution de la consultation relative à l'entretien des extincteurs, alarme incendie, blocs autonomes d'éclairage de sécurité et système de désenfumage des bâtiments du SIOM de la Vallée de Chevreuse**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** la lettre de consultation publiée le 17 septembre 2025 sur la plateforme dématérialisée du SIOM, [www.emarchesppublics.com](http://www.emarchesppublics.com)

**Vu** l'offre remise par la société, PROMAT, 33 rue des Clotaïs, 94 360 Bry-sur-Marne,

**Considérant** la nécessité pour le SIOM de faire entretenir les extincteurs, alarme incendie et système de désenfumage des bâtiments présents sur son site,

**DECIDE****ARTICLE 1 :**

De signer avec la société PROMAT, 33 rue des Clotaïs, 94 360 Bry-sur-Marne,, le marché relatif à l'entretien extincteurs, alarme incendie, blocs autonomes d'éclairage de sécurité et système de désenfumage des bâtiments du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

**ARTICLE 2 :**

Deux offres ont été reçues. Elles ont été jugées acceptables. Le classement des offres est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	2	PROMAT
2	1	NOTFEU

En conséquence, la consultation est attribuée à PROMAT, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

**ARTICLE 3 :**

Le marché est un accord-cadre mixte. Le forfait d'entretien comprend les frais de déplacement et de main d'œuvre correspondants aux visites périodiques telles que définies à l'article 2 de l'lettre de consultation.

Concernant les prestations à prix unitaires, celles-ci s'exécutent par l'émission de bons de commande en application de l'article R2362-8 du Code de la Commande Publique.

Les minimum et maximum sont exprimés en montant, comme suit :

- montant minimum annuel : 0 € HT
- montant maximum annuel : 5000 € HT

**Le montant de la décomposition global et forfaitaire des prix s'élève à 1755 € HT soit 2106 € TTC.**

**ARTICLE 4 :**

Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification au 31 décembre 2026.

Il est reconductible de manière tacite pour une durée d'un an, dans la limite de 4 ans à compter de la date de notification.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le 18 DEC. 2025  
**Le Président**  
  
Jean-François VIGIER

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : 30 DEC. 2025  
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION  
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC49_2025
Date de la décision:	2025-12-18 00:00:00+01
Objet:	Attribution de la consultation relative à l'entretien des extincteurs, alarme incendie, blocs autonomes d'éclairage de sécurité et système de désenfumage des bâtiments du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20251218-DC49_2025-AU

**Fichier de vie de la transaction**

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20251218-DC49_2025-AU-1-1_0.xml	text/xml	1022
nom original: dc 49 2025.pdf	application/pdf	232207
nom de métier: 99_AU-091-200062321-20251218-DC49_2025-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	232207

**Cycle Contenu dans l'archivage**

Etat	Date	Message
Posté	31 décembre 2025 à 11h10min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 décembre 2025 à 11h15min03s	<i>l'enveloppe 1295770 est valide et passe en attente de transmission</i>
Transmis	31 décembre 2025 à 11h20min09s	<i>l'enveloppe 1295770 passe en transmis</i>
Acquittement reçu	31 décembre 2025 à 11h25min06s	Reçu par le miat le 2025-12-31